

MENTION

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BOIS

05

DOSSIER THÉMATIQUE

CHAUFFAGE AU BOIS ET QUALITÉ DE L'AIR

Ressource renouvelable représentant un potentiel conséquent de combustibles et d'emplois sur les territoires, le bois pour se chauffer est quelquefois décrié pour ses émissions de particules fines... Qu'en est-il vraiment ? Quelles sont les règles à respecter ? Et comment les acteurs s'organisent-ils ?



Une publication :



03 | ACTUALITÉS

09 | INNOVATION :
LE E-BANC

11 | AGENDA
CHIFFRES CLÉS

#10

Sept. 2017

MENTION BOIS

Le magazine d'information de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes

ÉDITO



C'est l'accroche de la campagne nationale lancée officiellement le 7 septembre dernier grâce à la mobilisation des organisations professionnelles nationales réunies au sein de France Bois Forêt. Une campagne qui durera 3 ans et qui visera dans un premier temps les prescripteurs puis le grand public. Que vous soyez adepte de presse écrite, de la radio, du web ou des réseaux sociaux, vous avez de grandes chances de tomber dessus dans les mois qui viennent... gageons que cette campagne donne un nouvel élan à notre filière !

Une nouvelle saison de chauffe approche... Au cours de l'hiver dernier, à Paris et dans notre région, le bois de chauffage a souvent été décrié par les médias comme étant une source de pollution de l'air. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité, dans le dossier thématique de ce numéro, d'une part éclairer nos lecteurs sur le sujet et d'autre part montrer les actions mises en place afin de pallier ces difficultés et de poursuivre le développement du bois énergie, indispensable à la transition énergétique et à l'équilibre de la filière forêt-bois. Une journée d'échanges et de promotion du bois énergie à l'attention des collectivités locales est par ailleurs programmée le 6 novembre par le comité stratégique bois énergie que nous animons avec Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement.

Comme nous avons eu l'occasion de vous en informer en juin, les interprofessions régionales Auvergne Promobois et Fibra ne feront plus qu'une à partir de Janvier prochain, sous la dénomination de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, nom également choisi par nos homologues de Bourgogne-Franche-Comté et d'Occitanie, bientôt rejoints par les interprofessions territoriales

“POUR MOI, C'EST LE BOIS”

d'Auvergne-Rhône-Alpes... Un vrai progrès en termes de communication et de visibilité !

Malgré une reprise de l'activité de la construction en France, l'observatoire de la construction bois montre que si notre secteur a mieux résisté à la crise, il a plus de mal à repartir... mais les perspectives restent prometteuses et nous devons poursuivre notre travail d'information, de promotion, de conviction. Une journée nationale de la construction bois se déroulera conjointement le 10 octobre dans 10 villes françaises dont Lyon, où se déroulera en prolongement la 3^{ème} édition des rencontres d'affaires Bois to business.

Vous découvrirez en dernière de couverture de ce numéro les 8 lauréats du Prix régional de la construction bois 2016 que nous félicitons vivement ! Les films de présentation des ouvrages primés seront en ligne à la fin du mois de septembre : à vous de voter pour votre coup de cœur... la remise des prix aura lieu le 18 décembre dans les salons de la préfecture à Lyon.

Enfin, cela fait désormais 2 ans que nous travaillons tout particulièrement sur l'innovation, réel facteur de développement pour notre filière et ses entreprises. Ainsi, dans l'objectif de mieux valoriser les travaux de recherche auprès des entreprises et de promouvoir les deux formations ingénieurs par apprentissage localisées en Auvergne-Rhône-Alpes, nous organisons une demi-journée de présentation et d'échanges le 29 septembre à l'ENISE à Saint Etienne. À vos agendas !

Le président de Fibra, Jean Gilbert
Le président d'Auvergne Promobois, Stéphane Filaire

SOMMAIRE

03-04

Actualités

Retrouvez l'actualité de la filière bois

Publications

Retrouvez une sélection de documents sur la filière bois

05-08

Dossier thématique

Chauffage au bois et qualité de l'air

09

Innovation

Le E banc, produit emblématique de l'entreprise Gaillard Rondino

10

Portrait : Patrick Désormeaux Scierie Beaume à Pont De Labeaume (07)

11

Agenda / Chiffres du mois
Les événements et les chiffres clés de la filière bois

12

Prix régional

Lauréats du Prix Régional de la Construction Bois Auvergne-Rhône-Alpes 2017

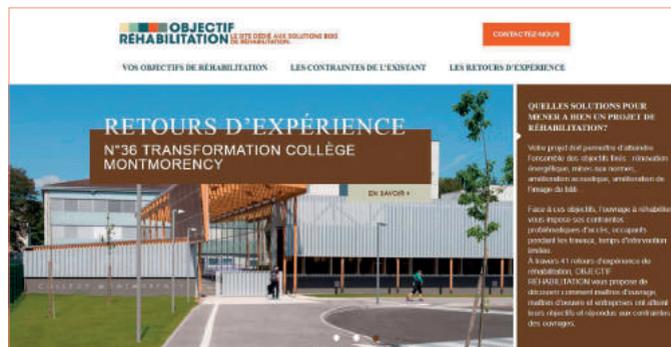
ACTUALITÉS

UN SITE POUR PROMOUVOIR LA RÉHABILITATION AVEC LE BOIS

Fruit de la collaboration entre France Bois Régions, le CNDB et le FCBA, le site www.solutions-rehabilitation.fr est dédié aux solutions bois dans la réhabilitation à destination des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre. Il est constitué de fiches techniques, d'un rappel des exigences réglementaires, des principales contraintes à prendre en compte et d'une quarantaine de retours d'expérience. Les cas concrets analysés permettent de découvrir des solutions de réhabilitation singulières, 5 d'entre eux sont issus de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce site internet a reçu le soutien financier de France Bois Forêt, CODIFAB, PACTE, DHUP.

www.solutions-rehabilitation.fr



UN LABORATOIRE DÉDIÉ AU BOIS ÉNERGIE

Fibois Ardèche Drôme et Bois Energie 15 inaugurent le laboratoire Bois Energie basé à Alixan (26) le 15 septembre 2017. Ce laboratoire, complémentaire à celui d'Aurillac, est en mesure d'analyser l'ensemble des paramètres permettant de caractériser les combustibles bois énergie et d'apporter des conseils et avis sur la qualité des produits par rapport au marché.

Pour en savoir + www.fibois.com/bois-energie.html



L'EUROPE S'ENGAGE POUR LA FORÊT

Le plan de développement rural Rhône-Alpes 2014-2020 a programmé 19,57 M€ de crédits européens, auxquels s'ajoute la contrepartie française (apportée par l'État, la Région et/ou les Départements) en faveur de la protection des forêts (risques naturels et incendies), de la récolte des bois (dessertes et débardage par câble) et des investissements dans les entreprises de l'exploitation forestière et de la transformation des bois. A ce jour, ce sont 9,5 M€ de FEADER et autant de contreparties nationales qui ont été engagés au bénéfice des communes, des associations de forestiers, de l'office et des entreprises avec un fort succès des mesures en faveur de la création de dessertes forestières et de la mécanisation.

Pour en savoir + www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu



APPEL À PROJET INNOVATION

5 lauréats ont été retenus suite à l'appel à projet « développement et innovation » à destination des TPE et PME de la filière bois porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec le concours de Fibra et d'Auvergne Promobois. Les entreprises Antoine Auffret Tests et Mesures (74), Azur Confort (38), Créanergie (38), Menuiserie André (26) et Méristème (38) ont ainsi été retenues et ont jusqu'à fin 2017 pour mettre en place le projet d'innovation pour lequel ils ont concouru. Devant le succès remporté par cette première édition, un nouvel appel à projet pourrait être programmé d'ici la fin de l'année.

VIE INTERPROFESSIONNELLE

Suites aux assemblées générales 2017 des interprofessions territoriales, de nouvelles personnalités ont été placées à la présidence de certaines d'elles : Patrick Désormeaux de la SAS Beaume à Fibois 07 - 26, Michel Raybaud de Méristème à Créabois 38 et Florian Pomarède de la scierie Boissif à Fibois 69. Ces assemblées générales ont permis de saluer le travail accompli par les prédécesseurs : Thierry Barraquand, Michel Cochet et François Guillemard.

Par ailleurs FIBRA et Auvergne Promobois ont entériné leur fusion, une nouvelle interprofession Auvergne Rhône-Alpes verra ainsi le jour au 1^{er} janvier 2018, sous le nom de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.



PLUS D'ACTUALITÉS ?

Retrouvez toujours plus d'actualités :

 www.mentionbois.com

Vous souhaitez partager votre expérience bois ?

Contactez nous !

contact@mentionbois.com

LANCEMENT D'UN SITE WEB DÉDIÉ AU BOIS DU BEAUJOLAIS



Fibois Rhône, en association avec 6 scieurs locaux, a lancé le site www.bois-du-beaujolais.com dédié à la promotion des bois du Beaujolais et en particulier son essence phare le douglas. Les visiteurs peuvent ainsi s'informer sur la sylviculture du douglas, sa transformation, et son utilisation dans la construction.

LANCEMENT DES ANIMATIONS SCOLAIRES FORÊT-BOIS 2017-2018

La communauté de communes de Charlieu Belmont lance avec la Charte Forestière du Beaujolais et Fibois 69 les premières animations à la découverte des forêts et du bois dans ses écoles primaires. Ces animations permettront aux élèves de CM1-CM2 de découvrir le bois, sa transformation et ses applications à travers ateliers et visites en forêt et en entreprises.



RETOUR SUR LE 1^{ER} CONCOURS DE BÛCHERONNAGE DANS LA LOIRE

Le 11 juin dernier s'est tenu le premier concours de bûcheronnage inter-associations organisé par l'association des ETF du Forez, aux pieds des pistes de Chalmazel. Les 3 associations d'ETF de la Loire (Roannais, Forez et Pilat) ainsi qu'une équipe de juniors du Lycée forestier de Noirétable se sont affrontées devant près de 2 500 spectateurs. Évaluées par un jury composé de techniciens forestiers, d'acheteurs et de scieurs locaux, ce sont finalement les ETF du Pilat qui ont remporté le trophée.



PUBLICATIONS SUR LA FILIÈRE BOIS

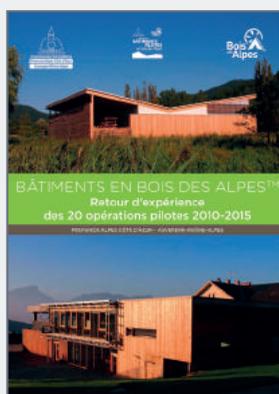
À retrouver sur www.mentionbois.com rubrique "publications"



Mémento Chiffres clés filière forêt-bois

en Auvergne-Rhône-Alpes
Principaux chiffres sur la forêt, la scierie, la construction, le bois énergie, l'emploi.

À télécharger sur mentionbois.com rubrique Publications



Retours d'expérience des 20 bâtiments pilotes en BOIS DES ALPES™

Édité en 2017 par les Communes forestières et l'association Bois des Alpes, ce guide est destiné à toute personne impliquée dans l'accompagnement ou la réalisation d'un projet de construction publique en BOIS DES ALPES™.

À télécharger sur www.ofme.org



Enquête nationale de la construction bois

Enquête biennale portant sur les marchés de la construction bois en France réalisée grâce au partenariat entre FBR, FFB et AFCOBOIS avec le soutien de France Bois Forêt, CODIFAB.

Sur demande auprès de votre interprofession bois ou téléchargeable sur mentionbois.com rubrique Publications



Voiries et places de dépôt forestières / Caractéristiques en fonction des usages

Ce guide, réalisé par FIBRA et le Comité Stratégique Bois Énergie, apporte des informations techniques sur les voiries et places de dépôts forestières aux gestionnaires et financeurs de ces infrastructures, notamment pour alimenter les réflexions qui précèdent les choix techniques lors de la création ou de la réfection.

À télécharger sur mentionbois.com rubrique Publications

DOSSIER THÉMATIQUE

« La modernisation du parc d'appareils de chauffage individuel au bois et l'amélioration du combustible associées à un conseil adapté peuvent permettre de réduire substantiellement les émissions de particules fines et d'améliorer la qualité de l'air »

CHAUFFAGE AU BOIS ET QUALITÉ DE L'AIR

Face à l'épuisement des ressources fossiles de la planète et au réchauffement climatique, la forêt et la ressource renouvelable en bois représentent un potentiel conséquent de combustibles et d'emplois dans les territoires. Mais quelques jours dans l'année, les médias décrivent le bois de chauffage comme une source de pollution de l'air.

Qu'en est-il vraiment ? Et notamment en Auvergne-Rhône-Alpes, comment collectivités, structures professionnelles et entreprises sensibilisent ensemble le grand public sur les quelques règles à respecter pour ne pas polluer ?

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Depuis quelques années, nous entendons régulièrement parler de la qualité de l'air et de sa pollution qui a un fort impact sur notre santé (42 000 morts prématurées en France chaque année). Les mesures réalisées par le CITEPA⁽¹⁾ et les différentes associations régionales de suivi de la qualité de l'air, telle qu'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes pour notre région, permettent de suivre précisément l'évolution dans le temps de cette pollution ainsi que les différentes sources de polluants.

Contrairement à ce que nous laisse penser la médiatisation, la qualité de l'air s'améliore d'année en année depuis le début des mesures en 1990 (- 60 % pour les PM_{2,5}). Cependant, on observe chaque année, sur quelques journées, des dépassements des seuils réglementaires de concentration en polluant imposés par l'Union Européenne ou du seuil, inférieur, préconisé par l'OMS. Selon les zones géographiques et les contextes, les principaux polluants en cause sont divers, il peut s'agir d'Oxyde d'Azote (NO_x), d'Ozone (O₃), de Dioxyde de Soufre (SO₂), de particules en suspensions (TPS) ou de particules fines (PM_{2,5}).



Point de vue d'ATMO AURA, l'observatoire pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'Air en Auvergne-Rhône-Alpes



Le bois est une source d'énergie renouvelable et son utilisation pour le chauffage contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, quand il est utilisé dans de mauvaises conditions (appareils peu performants, mal entretenus, combustible humide, ...), le chauffage au bois peut être responsable d'émissions importantes de polluants atmosphériques, et notamment de particules en suspension. Aujourd'hui, il est estimé que le chauffage individuel au bois est responsable de 58 % des émissions de particules fines (PM2,5) à l'échelle régionale. L'impact sanitaire de ce polluant est très bien caractérisé, et dans la région, près des deux tiers des habitants sont exposés à des niveaux dépassant le seuil préconisé par l'Organisation Mondiale de la Santé. La France est en outre engagée dans une procédure de contentieux européen pour non-respect du seuil réglementaire concernant les particules en suspension (PM10).

Le chauffage au bois représente un levier puissant d'amélioration de la qualité de l'air. Il est possible dès maintenant de concilier chauffage au bois et bonne qualité de l'air à la condition de :

- s'équiper d'un appareil performant,
- d'utiliser un combustible de qualité,
- de bien utiliser et entretenir son installation.

Le chauffage au bois n'est évidemment pas l'unique responsable de la pollution et d'autres secteurs d'activité tels que les transports routiers, l'industrie ou l'agriculture doivent faire l'objet d'actions ambitieuses afin d'améliorer la qualité de l'air.

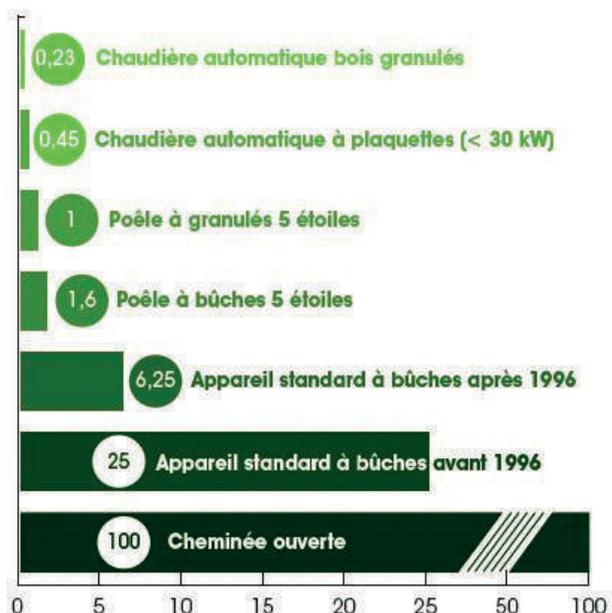
www.atmo-aura.fr

La provenance de chaque polluant varie⁽²⁾ :

- **Les voitures et les poids lourds diesel** sont responsables de 54 % des émissions de NOx ;
- **L'industrie** (pétrole, métallurgie, chimie, production d'électricité) est responsable de 63 % des émissions de SO2 ;
- **L'agriculture, et notamment les engrais**, est responsable de 50 % des émissions de TPS ;
- **Le résidentiel et notamment le chauffage au bois** est responsable de 63 % des émissions de PM2,5. *(Il est à noter que le brûlage à l'air libre est intégré dans ce pourcentage et que brûler 50 kg de déchets verts émet autant que 5 poêles fonctionnant pendant une année.)*

L'origine de ces polluants peut néanmoins varier selon les contextes locaux. Des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) sont mis en place par l'Etat dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants ou dans des zones où des pics de pollution importants et réguliers ont été observés (c'est le cas de la Vallée de l'Arve en Haute Savoie). Il s'agit de plans d'actions permettant d'améliorer la qualité de l'air. Selon le contexte local, le PPA va être orienté majoritairement vers la baisse des émissions de NOx (comme à Paris ou Saint Etienne), ou des PM2,5 (comme dans la Vallée de l'Arve ou Grenoble).

Facteur d'émission de particules PM10 selon le type d'appareil



Source : Ageden – Air Rhône-Alpes – Flamme verte

DES SOLUTIONS EXISTENT

Ainsi, la combustion du bois pour le chauffage peut causer l'émission de polluants que l'on appelle les particules fines ou PM10 ou PM2,5. Il s'agit en réalité de particules volantes d'une taille inférieure à 10 microns (PM10) ou de taille inférieure à 2,5 microns (PM2,5). Plus la particule est fine, plus elle pénètre loin dans notre système respiratoire et plus elle est nocive. Ces particules sont dues à une combustion incomplète de la biomasse. Plus la combustion est complète, moins il y a d'émission de particules fines.

Afin d'abaisser l'émission de particules du chauffage au bois, il faut donc optimiser la combustion et donc le rendement de l'appareil de chauffage. Pour cela il faut :

“Un appareil performant qui soit installé, utilisé et entretenu correctement alimenté avec du bois de qualité.”

Du fait de la modernité des technologies, des filtres mis en place et de la réglementation stricte, le chauffage collectif et industriel, au bois déchiqueté ou au granulé, n'est pas émetteur de particules fines. Ainsi, sur Grenoble, le chauffage urbain représente moins de 1 % des émissions de particules du secteur résidentiel alors qu'il chauffe 45 000 logements sur les 228 000 du territoire. Un logement chauffé au chauffage urbain émet 40 fois moins qu'un appartement chauffé avec un foyer fermé.



LES PROFESSIONNELS DU BOIS BÛCHE S'ORGANISENT

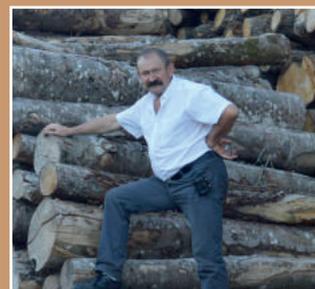


TEMOIGNAGE

DE PASCAL MARCHEIX,

Gérant de SARL SCIERIE MARCHEIX FILS
et Président d'Auvergne Bois Bûche

“ Il y a un an, avec l'aide d'Auvergne Promobois, nous avons lancé la marque « France Bois Bûche » en Auvergne sous l'appellation « Auvergne Bois Bûche ». L'objectif est simple : être reconnu et faire grandir notre clientèle en nous démarquant par un service de qualité. Cela passe par une professionnalisation de nos pratiques, par l'amélioration de nos produits et notamment un bois plus sec et un conseil de qualité adapté au client. La marque nous permet également de nous rencontrer, entre producteurs mais aussi avec les autres professionnels du bois de chauffage : constructeur de matériel, installateur, ramoneur et vendeur de poêles notamment. Ces échanges sont nécessaires pour relever les défis de la filière : qualité de l'air, isolation des maisons, poêles de plus en plus petits et performants... Aujourd'hui, la marque regroupe 7 membres et nous mutualisons nos journées techniques avec les membres de Rhône-Alpes Bois Bûche. ”



TEMOIGNAGE

DE CÉLINE PERRARD ET PASCAL CLER,

Gérants de CP Bois, Membre de Rhône-Alpes Bois Bûche

“ Acteurs de la filière bois depuis plusieurs générations et personnellement soucieux de l'écologie, nous sommes forcément très concernés par la « qualité de l'air ». Notre voie professionnelle nous permet d'être acteur de cette problématique. Aussi nous travaillons chaque jour à améliorer la qualité de l'air grâce notamment à :



- Un meilleur stockage du bois sous hangar ;
- Un accompagnement personnalisé et du conseil pour chaque client ;
- Une participation à l'évolution collective de la filière à travers la marque Rhône-Alpes Bois Bûche...

En 2016, nous avons franchi un nouveau seuil en créant une cellule de séchage artificiel qui nous permet de distribuer du bois très sec inférieur à 18 % d'humidité. Ceci permet de mieux répondre à une demande citadine (peu d'espace de stockage) ou aux commandes de dernière minute mais aussi et surtout d'assurer une très bonne combustion et donc d'améliorer la qualité de l'air.

Bien que ces évolutions soient lourdes et coûteuses, nous les mettons en œuvre afin d'apporter des solutions concrètes et de faire parler de la qualité du bois tout autant que de la qualité des poêles. Cet aspect a été trop peu évoqué dans l'information donnée au grand public.

Nous sommes également impliqués dans le dispositif Fonds Air Bois de la Vallée de l'Arve aux côtés d'autres professionnels de la filière bois bûche. Nous souhaitons notamment faire évoluer le message “le bois pollue” vers “le bois sec combiné à un appareil performant est un excellent moyen de chauffage pour nos vallées, et respectueux de la qualité de l'air”. ”

AGIR SUR LE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET LA QUALITÉ DES COMBUSTIBLES



TEMOIGNAGE

DE JÉRÔME DUTRONCY

Vice-Président délégué à l'environnement, l'air, le climat et la biodiversité à Grenoble Alpes Métropole

« Comme toutes les grandes agglomérations, la région grenobloise est fortement concernée par la pollution de l'air. Au-delà du secteur des transports et des industries, il est démontré que le chauffage individuel au bois bûche (appareils anciens et non performants) est aussi une source majeure d'émissions de particules fines. Lors des pics de pollution hivernaux, la part de ce chauffage peut représenter jusqu'à 70 % des émissions. Pourtant, une étude fin 2014 a montré que les habitants ne savent pas que le chauffage au bois bûche est une source de pollution de l'air tant extérieur qu'intérieur. En 2015, pour y remédier et agir directement sur cette problématique, la Métropole, à l'image de la Vallée de l'Arve, a mis en place un fond air bois avec le concours de l'ADEME qui incite au renouvellement de 5 000 foyers anciens d'ici à 2020. Une campagne de communication d'ampleur accompagne le déploiement de ce fond mis en place également sur les territoires voisins du Grésivaudan et du Voironnais.



Grenoble Alpes Métropole et le Parc Naturel du Vercors sont également lauréats d'un TEPOS-CV* depuis 2016, et dans ce cadre, ont décidé d'agir sur la qualité du combustible bûche. Les interprofessions CREABOIS et FIBRA mènent actuellement une enquête auprès des producteurs sur leurs pratiques en matière de bois sec. La Métropole va étudier les possibilités foncières qui permettraient de favoriser le stockage et donc le séchage. Pour le chauffage des particuliers, nous avons besoin que les professionnels s'impliquent fortement dans cette dynamique, et en outre, identifient les bons vecteurs sur lesquels agir : qualité du bois, intérêt des granulés et bonnes pratiques d'installation des appareils, d'entretien, qui sont aussi des axes d'amélioration. La Métropole porte aussi une stratégie ambitieuse en matière de développement des énergies renouvelables. La nouvelle centrale de cogénération Biomax, annoncée pour 2020, devrait porter la consommation de biomasse (forestière et recyclage) à 180 000 tonnes. De plus, le chauffage urbain ne générant que 1% des émissions de particules, sera privilégié dans le développement urbain dense en faisant l'objet d'un classement dans le futur Plan Local d'Urbanisme métropolitain.



*TEPOS-CV territoire à énergie positive pour la croissance verte

Les émissions de particules fines sont très majoritairement dues à la combustion de bûches dans de mauvaises conditions : foyer ouvert ou appareil antérieur à 2002 ; appareil non entretenu ou mal installé ; bois humide (>20 % d'humidité) ou détérioré. Dans le cas d'un appareil Flamme Verte 7 alimenté en bois sec et calibré et régulièrement entretenu, les émissions sont déjà divisées d'un facteur 100 et les professionnels continuent d'améliorer leurs produits et leurs conseils.

Ces éléments montrent combien il est nécessaire que tous les acteurs travaillent de concert (fabricants de poêles, fournisseurs de bois bûches...). C'est notamment ce qui est entrepris au niveau régional par le Comité Stratégique Bois Energie et au niveau local dans les différents dispositifs de Prime Air Bois.

Ainsi, la modernisation du parc d'appareils de chauffage individuel au bois (et/ou la mise en place d'appareils au granulé) et l'amélioration du combustible (séchage optimisé sous hangar ou artificiel) associées à un conseil adapté peuvent permettre de réduire substantiellement les émissions de particules fines et d'améliorer la qualité de l'air. Ces améliorations sont nécessaires pour accroître la part du chauffage au bois, et ainsi réussir la transition énergétique. Rappelons en effet qu'en tant qu'énergie renouvelable, locale et abordable, le bois énergie a un véritable rôle à jouer pour notre planète et nos territoires, ruraux comme urbains.

(1) Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique

(2) Source CITEPA

(3) Syndicat des Énergies Renouvelables

« IL N'Y AURA PAS DE RÉSULTATS PROBANTS SUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR SANS L'ACTION FORTE DE TOUS LES INTERVENANTS DE LA FILIÈRE LIÉS AU BOIS ÉNERGIE »



TEMOIGNAGE

D'ALAIN CASTAGNOL, Président de Totem Fire (26) et Co-président de la commission Bois du S.E.R.⁽³⁾

« Depuis plus de 10 années, Totem Fire s'attache à développer des foyers et inserts de cheminées toujours plus performants, à cet effet une nouvelle gamme dite « Technika » a été mise sur le marché en 2013, gamme qui répond aux exigences de performances élevées (KW, taux de CO, rendement...) mais aussi de faible niveau d'émission de particules. Limiter les émissions de particules fines demande de travailler sur la combustion et l'étanchéité du foyer, par des apports d'air primaire, secondaire et tertiaire dosés le plus précisément possible et de devoir amener la flamme à une température optimale. La grande amélioration technique que nous avons apportée depuis 2013 nous permet de diminuer d'un facteur 2 à 3 les émissions de nos appareils et de respecter les critères des réglementations qui seront en vigueur à partir de 2020/2022 (réglementation eco-design), de pouvoir aussi égaler les normes allemandes et suisses plus restrictives que les françaises.

De la même manière, nous participons activement à l'évolution du label Flamme Verte qui indique au consommateur la performance des appareils mis en vente sur le marché. La commission Bois au sein du Syndicat des Énergies Renouvelables, que je co-préside, engage par ailleurs des échanges avec France Bois Bûche ainsi qu'avec les ramoneurs et les installateurs, il n'y aura pas de résultats probants sur l'amélioration de la qualité de l'air sans l'action forte de tous les intervenants de la filière liés au bois énergie.



INNOVATION BOIS



LE E-BANC, PRODUIT EMBLÉMATIQUE DE L'ENTREPRISE
GAILLARD RONDINO QUI ASSOIT SON DÉVELOPPEMENT
SUR LE DESIGN INNOVANT

ENTRETIEN

Si jeune et déjà un palmarès incroyable ! Le E-banc, exposé à la biennale internationale du design de Saint-Etienne en 2015, a reçu 3 prix nationaux, il fut exposé au Grand Palais à Paris sous le pavillon de Saint-Etienne Métropole lors de la COP21, et 2 ensembles ont même été installés sur le Champ de Mars à Paris pour les supporters dans les fans zones de l'Euro 2016. Retour sur une success story made in Loire avec Marlène Gallien, directrice générale de l'entreprise Gaillard Rondino basée à Savigneux (42).

COMMENT EST NÉ LE E-BANC ?

Le E-banc est né grâce à l'appel à projets « banc d'essai » proposé par la Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole et la Cité du Design lors de la biennale 2015. Nous avons ainsi répondu en tentant de proposer un produit innovant, dans la continuité de la démarche que nous avons déjà entreprise quelques mois auparavant, avec un designer avec qui nous avons travaillé sur une nouvelle gamme de bancs aux lignes plus épurées, plus contemporaines, qui puisse s'adapter aux milieux urbains (les bancs ARMOR). Ainsi, partant du constat qu'aujourd'hui nous vivons dans un environnement hyperconnecté, et que le manque de batterie sur un smartphone est devenu une préoccupation quotidienne, nous avons créé le E-banc, le banc qui permet de recharger son smartphone, le temps d'une pause, tout en proposant une assise confortable à l'utilisateur.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DU E-BANC ?

Le E-banc est réalisé en pin sylvestre, essence locale, comme la plupart de nos produits. Muni d'un mât sur lequel est fixé un panneau solaire, il transforme seul l'énergie solaire en électricité, ce qui le rend complètement autonome en fourniture d'énergie. Il est pourvu d'une

double sortie USB, permettant ainsi à tous de venir recharger les batteries des différents appareils électroniques tels que smartphones, tablettes ou PC portables. Au-delà d'être un simple produit, le E-banc est un véritable concept qui offre un vrai service aux usagers, et ce, gratuitement. C'est un investissement qui reste très compétitif, qui est autonome, et est simple du point de vue de son installation. Il a d'ailleurs été notamment installé à Aumont Aubrac et au Puy en Velay sur le chemin de St Jacques de Compostelle, permettant ainsi aux marcheurs de recharger leurs batteries en cours de randonnée. Personnalisable, le E-banc peut s'adapter aux couleurs de la Ville, ou de l'environnement dans lequel on l'installe. Les marchés ciblés sont les collectivités, mais aussi les entreprises qui souhaitent créer des espaces pour leurs salariés, les écoles et les universités, les gares ...

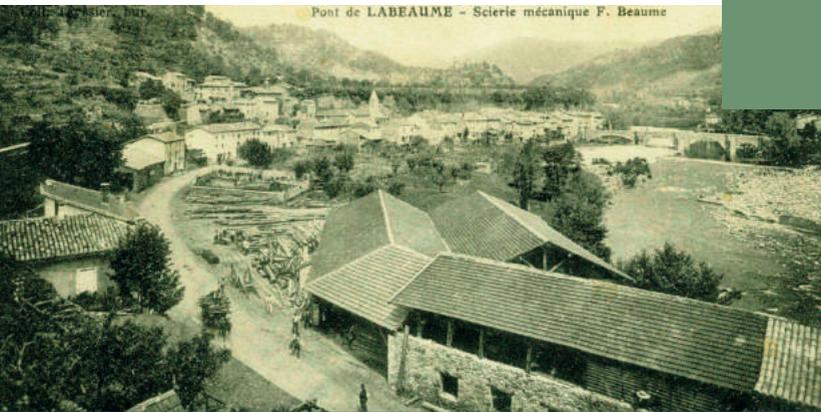
LE DESIGN FAIT DÉSORMAIS PARTIE INTÉGRANTE DE VOTRE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT. D'OÙ EST VENUE L'IDÉE ET COMMENT S'EST-ELLE INTÉGRÉE À VOTRE ACTIVITÉ QUOTIDIENNE ?

Le design est un réel investissement sur l'avenir pour l'entreprise. Il lui coûte sans pour autant que l'on puisse apprécier les retombées économiques immédiatement, car en proposant de faire évoluer des concepts plutôt que des produits, il faut du temps pour que l'utilisateur se l'approprie et décide de concrétiser par un acte d'achat. Cependant, les retombées médiatiques sont immédiates. En effet, grâce à la Biennale du Design et aux différents prix reçus, nous avons gagné une belle visibilité auprès de nos clients. Le design a également permis de créer une dynamique en interne, en motivant les salariés fiers de voir nos produits primés et mis en

avant. Le design permet d'ouvrir d'autres perspectives, notamment grâce aux idées des étudiants de l'ESADSE avec qui nous travaillons régulièrement, d'associer le bois à d'autres matériaux, et de renouveler notre offre de produits. Au final, le design ne nous a apporté que du positif.



En savoir + : www.rondino.fr



PORTRAIT



PATRICK DÉSORMEAUX

Dirigeant de la scierie Beaume à Pont De Labeaume (07)

Une scierie et un négoce de services pour une clientèle de proximité en Sud Ardèche

ENTRETIEN

1 • Quel est votre parcours professionnel ?

Après une formation en fabrication mécanique, j'ai directement intégré l'entreprise familiale après mes études et le service militaire. Pendant une dizaine d'années, j'étais responsable des livraisons et de l'entretien et réparation des machines. Par la suite, lorsque mon frère, qui avait fait l'école du bois à Mouchard, a quitté l'entreprise, il a fallu que je me concentre plus sur le travail en scierie. J'ai arrêté les livraisons pour travailler sur le parc à grumes et remplacer occasionnellement les salariés sur tous les postes de travail. En 1995, mon père a pris sa retraite, je lui ai donc succédé à la présidence de l'entreprise. Il y a 2 ans, notre scieur est parti à la retraite, mon fils est entré dans l'entreprise et moi j'ai volontairement pris la place de scieur.

2 • Quelles sont les activités de votre entreprise ?

Les établissements Beaume sont une entreprise familiale créée en 1850, composée d'une petite scierie (3500 m³ grumes par an) située sur le site historique dans le village de Pont De Labeaume, et d'un négoce de bois sur la commune d'Aubenas. L'entreprise emploie 15 personnes, 7 pour l'activité scierie et 8 pour le négoce. Le chiffre d'affaire 2016 est de 548 K€ pour la scierie et 1100 K€ pour le négoce. Nos clients sont principalement des artisans et de plus en plus des particuliers, notre zone de chalandise est située dans un rayon de 50 km autour d'Aubenas.

3 • Comment voyez-vous l'évolution de votre entreprise et de la filière en général ?

La situation géographique de notre scierie nous apporte une bonne visibilité, en bord de route nationale, mais l'implantation dans le village ne nous permet pas d'envisager un développement. Pour compenser, nous avons fait le choix de nous spécialiser dans les bois apparents en proposant à nos clients des sciages hors cœur, vives arrêtes, du rabotage, du séchage et du traitement classe 2. La présence dans notre département d'un massif de douglas nous a également permis de proposer sur notre négoce des bardages, du parquet et des lames de terrasse 100 % Ardèche. L'achat d'une moulurière à 7 portes outils, pour l'usinage de ces produits, nous permet également de proposer des profils à façon.

Cependant, les nouvelles générations de maçons et de charpentiers préfèrent travailler avec du BMR ou s'approvisionner chez les marchands de matériaux, alors que ceux-ci ne s'approvisionnent pas auprès des scieries locales. Heureusement, il y a encore un peu de rénovation et certains constructeurs bois ont fait le choix du bois local. Pour l'avenir, j'espère que la préférence donnée aux circuits courts va s'amplifier...

Côté négoce, il y a eu beaucoup de changements dans la clientèle ces dernières années. Autrefois, le négoce de proximité approvisionnait les menuisiers et les ébénistes pour la fabrication de fenêtres, cuisines, meubles, escaliers... Les ébénistes ont presque disparu, les menuisiers sont beaucoup moins nombreux et seuls quelques-uns fabriquent encore des fenêtres, mais avec du carrelé. Nous avons donc orienté notre magasin vers le particulier qui représente aujourd'hui 30 % de notre chiffre d'affaires. Ce changement oblige à avoir plus de produits finis et plus de services : découpe des panneaux, plaquage des chants, délignage, rabotage... Il faut par conséquent plus de place et plus de personnel. Pour faire face à la concurrence des magasins de bricolage, il nous faut donc communiquer davantage, proposer une gamme plus large de produits allant de la quincaillerie à l'électroportatif.

Pour aller dans ce sens, nous avons adhéré au groupement d'indépendants «Tout Faire Bois» afin de bénéficier d'une centrale d'achat et d'outils de communication.

4 • Vous avez récemment pris la présidence de Fibois Ardèche Drôme, qu'est-ce qui motive votre investissement dans l'interprofession ?

Lorsque mon frère a quitté l'entreprise, j'ai ressenti un manque de connaissance de la filière et de ses acteurs. Comme Fibois Ardèche Drôme se créait, j'ai tout naturellement adhéré. Depuis j'ai toujours pris plaisir à apprendre, à mieux connaître les autres acteurs de notre grande filière et découvrir les évolutions dans le travail et l'utilisation du bois. Au fil des années, je suis entré au conseil d'administration puis au bureau. J'apprécie beaucoup la diversité des sujets abordés, les échanges avec les autres membres de l'association, la convivialité. J'ai accepté la présidence malgré la disponibilité que cela demande, parce que je sais que je peux compter sur les membres du bureau très impliqués dans l'association et l'équipe salariée compétente et dynamique.

Retrouvez tous nos événements sur :

 www.mentionbois.com

29 septembre : « Je booste mon entreprise, j'adopte un ingénieur bois ! » à l'ENISE à Saint-Etienne

Organisée par FIBRA en collaboration avec les écoles d'ingénieurs ECAM et ENISE

Depuis 4 ans, l'ECAM et l'ENISE forment des élèves ingénieurs bois par apprentissage. Lors de cet événement, vous découvrirez des exemples de travaux de fin d'études réalisés dans la filière bois, ainsi que des projets de recherche sur le matériau bois.

10 octobre : « Dites oui au bois dans la construction, focus sur le résidentiel »

Avec le concours des interprofessions régionales, le club Oui au Bois organise de 13h30 à 19h un événement de promotion du bois dans la construction résidentielle, RDV à Lyon dans les locaux de la SEPR. 46 rue Rochemaix

Les rencontres d'affaires Bois to Business auront lieu dans le prolongement de cet événement.

 Inscriptions sur : www.boistobusiness.com

 6 novembre : Journée régionale « bois énergie et collectivités » Métrotech Saint-Jean Bonnefonds (42) organisée par le Comité Stratégique bois Energie, animée par Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement et FIBRA avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME, la DRAAF et le partenariat de Saint-Etienne Métropole

 9 novembre : Remise des trophées aux lauréats du Prix départemental de la construction bois 2017 en Isère à la Médiathèque de la Côte St André (38)

 23 novembre : 5 à 7 de l'écoconstruction sur le thème « se chauffer au bois » à Lyon

 + d'infos sur :

www.ecoconstruction-rhone.fr

 23 et 24 novembre : Congrès national « La filière forêt-bois au cœur de l'économie de demain » Dijon, organisé par Fibois Bourgogne Franche Comté

 18 décembre : Remise des trophées aux lauréats du prix Régional de la construction bois 2017 Salons de la Préfecture à Lyon

CHIFFRES CLÉS

LA CONSTRUCTION BOIS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

400 ENTREPRISES • CA 375 M. € HT



MAISON INDIVIDUELLE
BOIS

=

16,6 %

=

24 %

des maisons individuelles construites en 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes

des maisons individuelles construites en 2016 en France



LOGEMENT COLLECTIF
BOIS

=

6 %

=

21 %

des logements collectifs construits en 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes

des logements collectifs construits en 2016 en France



EXTENSION / SURÉLÉVATION
BOIS

=

1 475

=

15 %

réalisations en 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes

des extensions / surélévations réalisées en 2016 en France

Retrouvez tous les résultats de l'enquête sur :

 www.mentionbois.com rubrique Publications

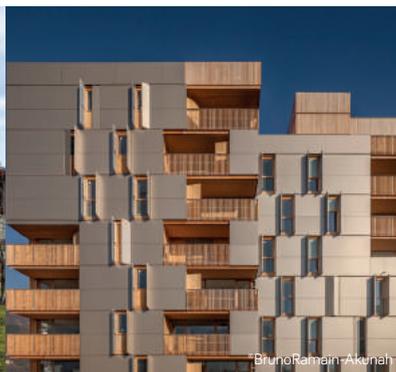
Extraits des résultats de l'enquête nationale construction bois (activité 2016)

LES 8 LAURÉATS DU PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2017



ÉCOLE ALICE à Préveissin-Moëns (01)

Maîtres d'ouvrage : Commune de Préveissin-Moëns (01)
Mandataire du Maître d'ouvrage : Novade (01)
Maître d'œuvre : CR&ON Architectes (38)
Entreprises Bois : Lifteam (73), CBS-CBT (94)
Bureau d'études structure bois : Vessiere & Cie (38)
Bureaux d'Études Thermiques : CET (38), Canopée (38)
Scierie(s) : Scierie Blanc (26), Scierie Bois Du Dauphiné (38)



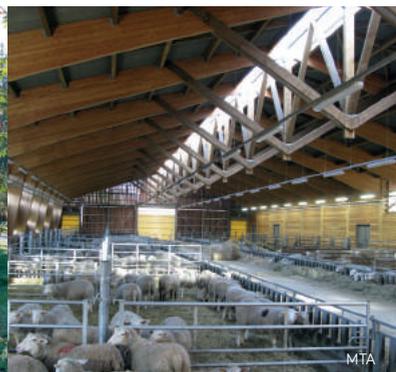
IMMEUBLE CK3 à Grenoble (38)

Maître d'ouvrage : Actis (38)
Maître d'œuvre : Roda Architectes (38)
Entreprise Bois : SDCC (38)
Bureaux d'études structure bois : Gaujard Technologie (84), CTG (38)
Bureaux d'Études Thermiques : CET (38)
Scieries : Bois du Dauphiné (38), Scierie BLANC (26)



PROJET D'ÉCO-DÉVELOPPEMENT DU LAC VOLCANIQUE du Bouchet (43)

Maîtres d'ouvrage : Communauté de Communes des Pays de Cayres et de Pradelles (43)
Département de la Haute-Loire (43)
Office National des forêts
Maître d'œuvre : Nama architecture (38)
Entreprises Bois : Ets. D. Michel (43)
Dynamique Environnement (73), Artekit (63)
Bureau d'études structure bois : Vessière (38)
Scierie : Ets. D. Michel (43)



BERGERIE D'ÉLEVAGE pour l'INRA à St-Genès-Champagnelle (63)

Maître d'ouvrage : INRA (63) - Site de Theix
Maître d'œuvre : MTA - Marcillon Thuillier Architectes (63)
Entreprise Bois : Lheritier et Fils (15)
Bureau d'études structure bois : Sylva Conseil (63)
Bureau d'Études Thermiques : Auvergne Energie Solutions (63)
Scierie : DPM (15)



CENTRE DE LOISIRS à Givors (69)

Maître d'ouvrage : Ville de Givors (69)
Maître d'œuvre : Tectoniques (69)
Entreprise Bois : Charroin Toitures (69)
Bureau d'études structure bois : S2T Ingénierie (92)
Bureau d'Études Thermiques : Tectoniques Ingénieurs (69)
Scierie : Montmartin (42)



GYMNASÉ ZAC DU BON LAIT à Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Ville de Lyon (69)
Maîtres d'œuvre : Dietrich I Untertrefaller Architectes (75), Tèkhnè Architectes (69)
Bureau d'études structure bois : Arborescence (73)
BET QEB : Eegenie (69)
Entreprises Bois : SDCC (38), Thalmann (69), Guillon (38)
Scieries : Bois du Dauphiné (38), Eymard (38), Blanc (26)
Forge-Mahussier (42) - GTF Bois (19)



PONT ROUTIER à Cognin (73)

Maîtres d'ouvrage : Chambéry métropole-Cœur des Bauges (73), Ville de Cognin (73)
Maîtres d'œuvre : Les Pressés de la Cité (38)
BG ingénieurs Conseil (73)
Entreprises Bois : Pierrefeu (07), Colladello (26)
Bureaux d'études structure bois : SIB Solutions (42), TEKTO Ingénierie (68)
Scieries : Scierie Blanc (26), Scierie Eymard (38)



VILLA dans le Genevois français à Jonzier-Epagny (74)

Maître d'ouvrage : Privé (74)
Maître d'œuvre : Gillot + Givry (75)
Entreprise Bois : LP Charpente (74)
Bureau d'Études structure bois : I+A Laboratoire des structures (75)
Bureau d'Études Thermiques : Keeplanet (67)
Scierie : Scierie Chaumontet (74)



VOTEZ
POUR VOTRE COUP DE CŒUR !
À PARTIR DU 15 OCTOBRE

SUR WWW.FIBRANET/PRIXREGIONAL2017

✉ contact@mentionbois.com

➔ www.mentionbois.com

📍 **Auvergne Promobois**
Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 Lempdes
04 73 98 71 10

📍 **FIBRA**
AGRAPOLE
23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66